

« UNE SEULE SANTÉ EN PRATIQUE » –
36 PROPOSITIONS POUR UNE APPLICATION
CONCRÈTE DU CONCEPT *ONE HEALTH*

PILIER 5 - ÉLARGIR ET HARMONISER
LA RÉGLEMENTATION



PROPOSITION 33

Mettre en place des études d'impact environnemental des molécules utilisées en santé humaine.



PROPOSITION 34

Développer des mécanismes juridiques et financiers incitant les entreprises à une transition vertueuse.



PROPOSITION 35

Définir de nouveaux critères environnementaux dans la commande publique.



PROPOSITION 36

Harmoniser les règles au niveau européen et lancer une réflexion sur le One Health incluant la santé des végétaux.